

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur le Maire
Mairie
127 route des Ponts Tarrets
69620 LEGNY

Saint Didier au Mont d'Or, le 23 mai 2025

Ref : /MPT
Objet : Avis PLU - commune de LEGNY

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu par courrier (avec clef USB) du 20 mars, votre demande d'observations au sujet du projet de PLU de LEGNY.

Après lecture des dossiers joints, il ressort que les enjeux environnementaux et forestiers sont traités succinctement.

Votre commune a une position géographique de la plus haute importance, car au carrefour de plusieurs axes routiers toujours plus chargés (D 338, D 385, D 313), ainsi que la voie ferroviaire. Ceci génère énormément de bruit, de pollution, et de dérangement notamment pour la faune.

L'accent doit être mis sur la préservation des trames vertes et bleues, et des ripisylves de l'Azergues et du Soanan, continuités écologiques indispensables, de part et d'autre de ces grands axes. Cette commune très viticole doit également veiller à la conservation du maillage des haies.

La forêt de la Flachère est un réservoir de biodiversité, gérée dans la continuité par l'ONF qui garantit sa bonne gestion durable par un aménagement.

En conséquence, nous rendons un avis favorable à votre projet de PLU, sous réserve que nos remarques complémentaires soient prises en compte, vue la configuration géographique très spécifique de votre commune et les enjeux environnementaux et patrimoniaux qui en découlent.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Pauline TACHON

Responsable CNPF Loire - Rhône

